



A.A.P.C.A. Vol à Voile de Fayence - Tourrettes

Il n'est pas exagéré de dire que, dans le Canton de Fayence, le Vol à Voile fait aujourd'hui partie des meubles

Certains diront même probablement que le planeur en est devenu, au fil des ans, l'image emblématique.

Au-delà de ces considérations - légitimement - cocardières, nous dirons de façon plus prosaïque que l'activité véli-vole représente, sur le plan économique et touristique, un apport majeur pour le Canton.

L'Association Aéronautique Provence Côte d'Azur, plus communément connue sous l'appellation Centre de Vol à Voile de Fayence-Tourrettes, emploie tout d'abord, de façon permanente, de huit à dix salariés ; elle draine par ailleurs chaque année sur la région de 650 à 850 Membres dont certains, notamment



en période hivernale, ont traversé l'Europe pour venir profiter de la légendaire clémence de nos conditions météorologiques.

Le Club varois est d'ailleurs connu du monde entier, certains véli-voles venant d'horizons aussi lointains .que variés pour y assouvir leur passion : brésiliens, japonais, américains, scandinaves sont ainsi venus se frotter aux ascendances puissantes que soleil ou mistral font naître à la première occasion.

Cependant, cette fréquentation internationale n'a jamais fait perdre à l'AAPCA son ancrage prioritairement local.

Elle met par exemple en œuvre, depuis près de trente ans, sous l'impulsion des Communes de Fayence et de Tourrettes et grâce au concours du Conseil Général du Var, une Ecole Départementale de Vol à Voile dont on peut affirmer qu'elle est à ce jour unique au monde.

Les jeunes du Canton et des établissements scolaires environnants y reçoivent ainsi un enseignement qui, non content de les conduire vers le brevet tant convoité de Pilote, leur offre en outre l'occasion de s'épanouir dans

une ambiance de camaraderie tout à la fois joyeuse et structurée.

Rigueur aéronautique oblige.

Afin de parfaire son intégration dans son environnement immédiat, le Club s'attache à minimiser les nuisances que cette forte activité pourrait générer.

C'est ainsi qu'un deuxième remorqueur de nouvelle génération, encore plus silencieux, vient d'être acquis.

Un investissement lourd, certes, mais le respect de l'environnement est à ce prix...

La réussite de l'activité véli-vole est donc, on le voit, le fruit d'efforts conjugués, mais le spectacle paisible des grands planeurs glissants dans notre limpide ciel provençal ne les justifie-t-il pas?

Pierre Albertini,
Président de l'AAPCA 2005



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Aérodrome de Fayence-Tourrettes
83440 Fayence
Tél. 04 94 76 00 68 - Fax. 04 94 84 14 81
Email.aapca@wanadoo.fr